

EDITORIAL

J'ai déjà eu l'occasion de souligner qu'une réglementation contraignante, conjuguée à la force de l'habitude, ne nous avait pas toujours permis de percevoir l'ampleur des changements de la société, et nous avait souvent empêché de faire évoluer nos interventions.

La convention quinquennale nous a donné l'occasion d'adapter notre offre aux nouveaux besoins ; il nous faut maintenant mettre en œuvre une politique volontariste. Ce n'est certes pas chose facile : nous devons à la fois achever de convaincre certains d'entre nous, informer nos clients - actuels et potentiels -, et persuader nos partenaires - entreprises, bailleurs sociaux, associations, et bien d'autres encore - que nous en avons la volonté et les moyens.

C'est le sens de la politique d'animation de notre Mouvement décidée par le Conseil de l'Union, et dont nous allons définir les grandes lignes au cours de notre journée de réflexion du 4 octobre.

Nous devons prendre conscience et faire savoir que nous formons, tous ensemble, le réseau du 1 % Logement. Bien entendu, chacun de nos organismes a des relations privilégiées avec des entreprises, avec ses partenaires ; inséré dans un espace géographique, dans un secteur professionnel, dans un tissu d'entreprises, il doit adapter sa stratégie, son mode de fonctionnement et ses interventions aux demandes du terrain ; mais il est essentiel de coordonner nos actions pour éviter une concurrence stérile et des déperditions inutiles.

Les entreprises, qui fondent notre légitimité, ont compris depuis longtemps qu'elles ne pouvaient rester seules : pour produire, pour exporter, pour innover, elles doivent s'entendre entre elles et trouver des synergies. Ce qui vaut pour elles vaut aussi pour nous : divisés, nous sommes vulnérables ; solidaires, nous sommes mieux armés pour réussir. Rares sont ceux d'entre nous qui pourraient avoir, seuls, les moyens de relever les défis de la convention quinquennale ; c'est en rassemblant nos forces, en répondant ensemble aux demandes, que nous apporterons à la politique du logement la plus-value sociale et économique qui doit rester le fondement de notre action. Notre réussite ne pourra être que collective, par une mise en réseau des compétences de tous au sein d'un Mouvement solidaire.

Le Président
Louis G. PELLOUX

SUITE DU PREMIER BILAN DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION QUINQUENNALE SUR LES NOUVEAUX DISPOSITIFS

Pour donner un nouvel élan à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs, inciter les CIL/CCI à mieux s'approprier la convention et à mieux l'expliquer aux entreprises, aux bénéficiaires potentiels et aux partenaires, le Conseil d'administration du 4 juillet a pris trois séries de décisions formant un ensemble cohérent :

- Un aménagement des aides LOCA-PASS et des prêts PASS-TRAVAUX ;
- Des mesures d'incitation à la diffusion des produits de la convention ;
- La mise en place d'une politique d'animation du réseau 1 % Logement.

Les CIL/CCI et leurs principaux partenaires en ont été informés, notamment par plusieurs courriers et par deux numéros du SVP 1 % Logement (n° 31 et 32).

L'AMENAGEMENT DES AIDES LOCA-PASS ET DES PRETS PASS-TRAVAUX

Cet aménagement vise à simplifier et à élargir les aides LOCA-PASS et les prêts PASS-TRAVAUX. Répondant largement aux observations formulées sur la base des premières remontées du terrain, il comprend essentiellement une simplification des critères d'accès et une unification des caractéristiques entre les diverses catégories de bénéficiaires et les divers secteurs locatifs pour les aides LOCA-PASS, et une fusion des prêts PASS-TRAVAUX et des prêts AMELIORATION traditionnels.

Ces nouvelles mesures ont été mises en application depuis le 1er septembre et devraient faire l'objet d'un avenant à la convention quinquennale en cours de mise au point.

LES MESURES D'INCITATION A LA DIFFUSION DES PRODUITS

Les mesures d'incitation comprennent :

- Une simplification de la gestion des fonds "Prévention 1 % Accession" et "Sécurisation 1 % Locatif" avec une généralisation du système de refinancement par subvention ;
- La création d'un fonds "PASS-TRAVAUX" prévoyant un système de refinancement partiel en subvention avec un objectif collectif annuel ;
- La fixation d'objectifs individuels de production annuelle d'aides LOCA-PASS dès 2000 ;
- La régulation, à partir de 2001, de la production des prêts ACCESSION sur fonds réglementés en fonction de l'activité, avec la fixation d'un montant minimal par prêt et l'harmonisation des taux entre prêts sur fonds réglementés et non réglementés.

Ces mesures font l'objet de notes d'application et de procédure qui ont été diffusées aux CIL/CCI.

LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ANIMATION

Pour la politique d'animation qui doit permettre de donner une nouvelle dynamique d'ensemble au sein du Mouvement, l'Union a travaillé sur deux axes complémentaires :

- L'organisation d'une journée de travail en commun le 4 octobre, destinée à préparer un plan d'action pour la mise en œuvre de la convention ;
- Le lancement d'un bulletin d'animation ouvert aux CIL/CCI pour leur permettre de faire part de leurs expériences et de leurs actions sur le terrain.

Organisée à l'hôtel MERIDIEN MONTPARNASSE, la journée du 4 octobre est ouverte aux dirigeants des CIL/CCI (Présidents et Vice-présidents représentant les Partenaires sociaux, Directeurs). Elle doit donner les moyens aux CIL/CCI, au sein de l'UESL, de s'approprier la démarche visant à réussir la mise en œuvre de la convention.

Avec l'intervention de consultants spécialisés, elle doit permettre d'identifier les obstacles, d'imaginer les moyens de les surmonter, de s'inspirer d'expériences réalisées, de définir des stratégies pour élaborer en commun un plan d'action.

La journée s'organisera en une série de témoignages de CIL/CCI, suivie d'ateliers permettant aux participants de réagir et d'approfondir les thèmes évoqués ; une restitution des travaux en ateliers permettra de conclure en faisant ressortir les grandes lignes d'un plan d'action qui devra être ensuite formalisé.

Le bulletin d'animation doit quant à lui contribuer à mettre en valeur et à faire partager des expériences réussies par les CIL/CCI pour promouvoir la mise en œuvre de la convention, et susciter un sentiment d'appartenance au réseau 1 % Logement. Il viendra compléter la Lettre du 1 % Logement et le SVP 1 % Logement, sans se substituer à ceux-ci, en donnant la parole aux CIL/CCI. Il a été conçu comme un "4 pages" à parution bimestrielle.

"ACTIONS RESEAU"

sera votre nouveau bulletin d'animation



Le premier numéro sera diffusé le 4 octobre.

Faites nous connaître dès maintenant vos expériences, vos manifestations, vos partenariats, vos projets afin de les faire partager dans les prochains numéros.

Prenez contact pour cela avec :

Bernard DABENE ☎ 01 44 85 81 14 ou **Catherine DIDIER** ☎ 01 44 85 81 18

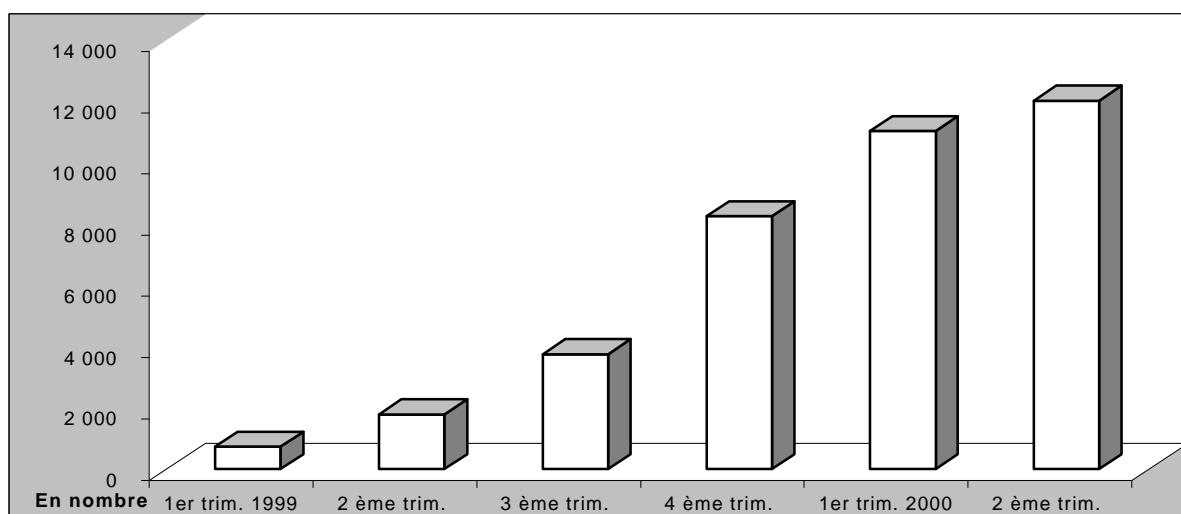
LE BILAN CHIFFRE DES PASSEPORTS AU 30 JUIN 2000

Les chiffres cumulés des Passeports au 30 juin 2000 sont les suivants :

Total par passeport

	Nombre	Montant (KF)
Prêt SECURI-PASS	80	1 418
Prêt PASS-TRAVAUX	6 657	222 129
Avance LOCA-PASS	21 011	73 271
Garantie LOCA-PASS	9 800	223 532
TOTAL	37 548	520 350

Flux trimestriels (tous passeports confondus)



	1er trim. 1999	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim. 2000	2ème trim.
Nombre	739	1 793	3 755	8 260	11 037	12 035
Montants	7 970 378	25 245 496	51 922 771	113 115 011	150 434 088	173 064 437

Le bilan au 30 juin fait ressortir les éléments essentiels suivants :

- Les résultats du 1^{er} semestre 2000 représentent 160 % du total des aides accordées en 1999.
- Le taux de progression trimestriel se ralentit avec + 10 % au 2^e trimestre 2000 contre 34 % au 1^{er} trimestre 2000. Cette évolution est particulièrement sensible pour les aides LOCA-PASS, qui se situent à + 6 % contre + 36 %.
- La place des aides LOCA-PASS demeure prépondérante avec 82 % du total des aides accordées depuis l'origine

LES ACCORDS DE PARTENARIAT AU NIVEAU NATIONAL

▪ UNCFMI

A la suite de l'accord signé le 19 mai entre l'UESL et l'Union Nationale des Constructeurs de Maisons Individuelles en vue de faciliter la mise en œuvre des prêts PASS-TRAVAUX et SECURI-PASS. Il a été prévu une participation des CIL/CCI locaux aux réunions régionales organisées par l'UNCFMI pour ses adhérents.

Deux réunions se sont déjà tenues le 13 septembre à Saint-Denis et le 20 septembre au Mans. Trois autres réunions sont programmées le 29 septembre à La Rochelle, le 12 octobre à Nîmes et le 25 octobre à Beaune.

▪ HLM

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 15 décembre 1999 entre l'UESL et l'Union HLM, des actions ont été prévues pour faciliter l'information et la collaboration des organismes sur le terrain.

- L'Union HLM va adresser prochainement aux adhérents de ses fédérations une note d'information pour faire connaître aux organismes HLM les nouvelles conditions d'application des aides LOCA-PASS et des prêts PASS-TRAVAUX et pour les inciter à se rapprocher des CIL/CCI afin de les mettre en application.
- Des réunions régionales associant les CIL/CCI et les organismes HLM vont être organisées, à l'instar de celles qui s'étaient tenues au quatrième trimestre de 1997 et qui avaient permis aux participants de mieux connaître leurs possibilités et leurs contraintes respectives, de renforcer les liens existants et d'en créer de nouveaux. Ces réunions auront pour objectif d'expliquer les nouvelles possibilités d'intervention du 1 % Logement et d'intensifier les partenariats locaux.

Ces actions viendront compléter la démarche d'information qui a pu être initiée par les CIL/CCI et l'UESL à l'occasion du Congrès HLM de Bordeaux.

▪ Logement des jeunes

Le Secrétariat d'Etat au Logement a souhaité intensifier les actions menées en faveur de l'accès au logement des jeunes, en soulignant notamment les possibilités offertes par le 1 % Logement. Un document édité à 700.000 exemplaires par la DGUHC et par l'ANIL, à la rédaction duquel l'UESL a été associée, fait le point sur les aides dont peuvent bénéficier les jeunes à la recherche d'un logement, parmi lesquelles l'avance et la garantie LOCA-PASS. Ce document va être diffusé très largement par les Missions Locales, les Centres d'Information Jeunesse, les mairies, les CAF, Les CIL/CCI peuvent obtenir auprès de l'Union des exemplaires pour assurer leur propre diffusion. Il est envisagé d'élaborer un document du même type, toujours pour les jeunes, mais plus particulièrement destiné aux bailleurs privés.

Dans le même esprit, il est prévu d'organiser, avec la Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes et l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs, des réunions régionales pour promouvoir des actions communes entre les CIL/CCI, les Missions locales et les Foyers de Jeunes Travailleurs, avec la participation des ADIL et sous l'égide des DRE et des DDE. Une première réunion est envisagée à titre expérimental, en novembre, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FONCTIONNEMENT DE L'UESL

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL CONSECUTIVE A DES REGROUPEMENTS D'ASSOCIES COLLECTEURS

Les Conseils d'administration des 4 juillet et 19 septembre ont été informés de plusieurs regroupements d'associés collecteurs :

- Au cours de leurs Assemblées générales extraordinaires des 13 et 14 juin 2000, l'AIPAL-CILMI (Paris) et l'UNIPEC (Paris) ont approuvé le projet de fusion-absorption de l'UNIPEC par l'AIPAL-CILMI, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000. L'AIPAL-CILMI a pris la dénomination de SOLENDI.
- Au cours de leurs Assemblées générales extraordinaires du 28 juin 2000, le CIL 37 (TOURS) et le GREIC (TOURS) ont approuvé le projet de fusion-absorption du GREIC par le CIL 37, avec effet de rétroactif au 1^{er} janvier 2000. Le CIL 37 a pris la dénomination de CIL VAL TOURAINE.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Nazaire a cessé toute activité de collecte et de gestion du 1 % Logement, et a procédé à la dévolution de la situation active et passive de sa section analytique "1 % Logement" au CIL ATLANTIQUE (Nantes), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000.
Cette opération a été approuvée par l'Assemblée Générale de la CCI de Saint-Nazaire le 19 juin 2000, et par l'Assemblée Générale Extraordinaire du CIL ATLANTIQUE le 8 septembre 2000.

L'UESL compte désormais **168 associés collecteurs** (133 CIL et 35 CCI), contre 203 à sa création, 5 organisations syndicales de salariés et 2 organisations d'employeurs.

Son capital sera ramené à 175.000 F., les actions détenues par les CIL/CCI absorbés étant remboursées aux CIL absorbants.

NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Monsieur **Vincent BERJOT**, administrateur de l'INSEE à la Direction du Budget, chef du bureau 5C, a été nommé Commissaire du Gouvernement au titre du Ministère de l'Economie et des Finances en remplacement de Monsieur Julien DUBERTRET, appelé à d'autres fonctions.

ORGANISATION DES SERVICES

Dominique BRADIER remplace Caroline LHEURE, Responsable du service Comptabilité et Trésorerie de l'Union, à compter du 15 octobre.

NOMINATIONS

Patrick BORNHAUSER a été élu Président du CIL ENTREPRISES (Orléans) en remplacement de Jacques LAUGIER.

Michel QUATRE a été élu Président du GNOSSAL en remplacement de Claude-René LAPOINTE.

Patrick BEZIER a été nommé Directeur de l'UNIPAC (Paris) à la suite du départ en retraite de Michel HILAIRE.

Pascal DEBRAY a été nommé Directeur Général du CIL 77 (Melun) en remplacement de Richard VALLET.

Franck MISME a été nommé Directeur du CPLOS (Montreuil) en remplacement d'Anne-Marie PANTALEON.

Didier ROULET a été nommé Directeur Général du GIPLAM (Nice) en remplacement de Pascal DEBRAY ; il conserve par ailleurs ses fonctions de Secrétaire Général de l'URCIL Provence-Alpes - Côte d'Azur - Corse.

DISTINCTIONS

Jean-Claude CROCQ, Président de CCI Habitat Ouest (Fougères) a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Louis G. PELLOUX a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

The logo for ACCIL-Formation is displayed in a blue, stylized font within a white, wavy-edged rectangular border.

RAPPEL DES PROCHAINS STAGES

- ♦ **L'aménagement des aides LOCA-PASS
et des prêts PASS-TRAVAUX**

Animation : Catherine DIDIER, UESL
Mercredi 8 novembre 2000 – Mercredi 15 novembre 2000

- ♦ **Instructions fiscales sur les associations – Application aux CIL**

Animation : Catherine DIDIER, UESL et Monique MILLOT-PERNIN, MMP AUDIT
Jeudi 5 octobre 2000 et Jeudi 9 novembre 2000

Inscrivez-vous auprès de :

Françoise DEMARET ☎ 01 44 85 81 50 - **Jeannine SZPIRO** ☎ 01 44 85 81 55

MERCREDI 4 OCTOBRE 2000

HOTEL MERIDIEN MONTPARNASSE

19 rue du Commandant René Mouchotte
75014 PARIS



**UNE JOURNEE DE TRAVAIL EN COMMUN DES DIRIGEANTS DES CIL/CCI POUR
DEFINIR ENSEMBLE UN PLAN D'ACTION**

Avant-programme

Matinée

- ☞ **Accueil du Président**
« L'esprit réseau ! Pourquoi - Comment -
Objectif de la journée »
- ☞ **Témoignages des acteurs du terrain**
 - Ecoute du territoire et adaptation
 - Initiatives communes entre CIL/CCI
 - Démarches de coopération et de
partenariat avec les prescripteurs
 - Relais d'information et communication
- ☞ **Deux grands témoins représentants
d'entreprises**

Après-midi

- ☞ **Ateliers thématiques :**
**Approfondissement des grands thèmes
de la matinée**
 - Réflexions en commun en groupes de
travail
- ☞ **Restitution des travaux par les deux
Vice-présidents**
« Quels chantiers pour 2001 ? »
- ☞ **Discours de clôture du président**
« Quelle stratégie pour 2001 ? »

Informations pratiques

Accueil des participants à partir de 8 h 45 – Déjeuner prévu sur place
- Fin de la journée vers 17 h 30

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :
Joël MORVAN ☎ 01 44 85 81 35 ou **Martine ROUSSANIDES** ☎ 01 44 85 81 22